CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63

la cgt

Voter pour les candidats CGT, c'est voter pour vous !!!

20 octobre 2026

VOTE DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Le syndicat La CGT du CD 63 a enfin été entendu sur une aide au pouvoir d'achat pour l'ensemble des agents du conseil départemental !

Suite au courrier que nous avons envoyé en mars aux élus du Conseil départemental, à la lettre ouverte de septembre, au tract d'octobre et aux demandes répétées lors des divers CST, l'assemblée départementale vient de voter à l'unanimité une aide unique pour l'année 2026.
Cette aide aux hausses de carburant selon la délibération prise le 20 octobre 2026 et voté se résume à :

Titulaires, stagiaires, Assistants familiaux, Apprentis, Agents de CDI de droit public, Agents mis à disposition par le CDG, stagiaires rémunérés sous convention par leur établissement scolaire.

INDICE MAJORÉ BRUT INFÉRIEUR ou EGAL À 480	INDICE MAJORÉ BRUT SUPÉRIEUR À 480
120 €	**100 €**

+ 20 € — **Pour celles et ceux qui ont parcouru au moins 500 km avec leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions professionnelles**

Aucune démarche de la part des agents ne sera nécessaire pour toucher cette aide exceptionnelle.

Le syndicat CGT CD 63 se réjouit de cette victoire et de l'écoute de notre exécutif même un peu tardive, mais continue de demander une table ronde de négociations sur le pouvoir d'achat des agents du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Nos solutions proposées dans nos précédents courriers sont toujours d'actualité.

La CGT reste à votre disposition pour en débattre le plus rapidement possible.



Du 3 au 10 décembre 2026

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA CGT